

CLIN D'ŒIL À LA RELÈVE - Coup de cœur du public

Le grand public sera invité à voter pour leur coup de cœur auprès de 13 femmes membres de la Fédération de la relève agricole du Québec et des Agricultrices du Québec.

La gagnante recevra une bourse en argent d'une valeur de 1 000 \$.



FORMULAIRE DE PARTICIPATION DES CANDIDATES pour le CLIN D'ŒIL À LA RELÈVE - Coup de cœur du public

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Prénom et nom de la candidate : _____

Adresse : _____

Ville/village : _____

Code postal : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

Nom de l'entreprise : _____

Type de production : _____

Mise en candidature dans la région de : _____

La candidate accepte les conditions et critères (voir page 6).



Signature de la candidate : _____

Note importante : Toute abréviation incluse dans le dossier doit être écrite au long pour éviter erreurs et mélanges.



QUESTIONS*

1. Parlez-nous brièvement de l'entreprise dans laquelle vous évoluez. (1500 caractères)

2. Parlez-nous brièvement de vous et de votre environnement familial. (1500 caractères)

3. En tant qu'entrepreneure agricole, parlez-nous d'un projet ou d'une initiative dont vous êtes particulièrement fière ou qui vous a démarqué dans la dernière année.
(3000 caractères)

4. Pourquoi le public voterait-il pour vous ? (750 caractères)

* Les informations contenues dans le dossier sont sujettes à vérification.



RÈGLEMENTS pour le prix clin d'œil à la relève

1. La candidate doit pratiquer l'agriculture au Québec ou être en voie de le faire.
2. La candidate doit être membre des Agricultrices du Québec ET membre de la Fédération de la relève agricole du Québec (FRAQ).
3. La candidate ne doit pas déposer sa candidature aux prix Dimension E ou Perspective +.
4. Si elle est retenue, la candidate doit être présente lors de la remise du prix (22 octobre 2022 à l'Hôtel Le Montagnais de Chicoutimi).
5. La candidate qui remporte le coup de cœur du public s'engage à présenter un témoignage en cours d'année suivant son titre.
6. La candidate consent à ce que ses photos et vidéos ainsi que ses coordonnées soient divulguées publiquement à des fins promotionnelles pour le Gala et transmises pour des fins de remerciements et félicitations.
7. Les membres du conseil d'administration des Agricultrices du Québec et de la FRAQ ne peuvent être mises en candidature.
8. Les coordonnées des gagnantes (nom, téléphone, adresse) ainsi qu'un court résumé pourront être divulgués. Le dossier complet restera confidentiel.
9. Le formulaire de mise en candidature et l'ensemble des autres documents demandés doivent être soumis avant le 26 août 2022, à 16 heures.



CRITÈRE D'ÉVALUATION pour le prix clin d'œil à la relève

Un jury composé de trois personnes choisies par les Agricultrices du Québec fera l'examen des candidatures et déterminera une relève retenue par syndicat de la FRAQ. Les finalistes retenues seront informées dans la semaine du 5 septembre.

Critère de sélection :

- Présentation d'un projet ou d'une action réalisée dans la dernière année
 - Caractère unique du projet ou de l'action présentés
 - Impact significatif sur le plan social, environnemental, syndical ou au sein de l'entreprise
 - Nombre de personnes touchées par le projet ou l'action
- Texte clair et compréhensible

La gagnante sera choisie par le public via une plateforme de vote confidentiel.

Le public pourra voter du 3 au 22 octobre 2022.

Ces critères ont été approuvés par le conseil d'administration du 6 avril 2022.

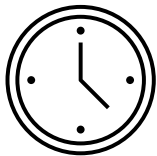


PIÈCES SUPPLÉMENTAIRES À JOINDRE

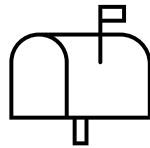
La candidate devra obligatoirement fournir avec son questionnaire dûment rempli :

- ✓ Une photo couleur (un buste, face) fond uni foncé, non obligatoirement d'être prise dans un studio de photographie.
 - ✓ 5 photos représentant la candidate en action dans sa ferme, avec sa famille. Une résolution de plus de 100 dpi est requise.
 - ✓ Trois vidéos de 60 secondes (le montage sera fait à l'interne) où on voit la candidate en action sur sa ferme et où l'on voit la ferme et/ou les animaux.
***Le tout, sans voix et sans texte.
- + La candidate devra assister à une entrevue devant jury via zoom (date à définir).

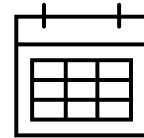
TRANSMISSION DU DOSSIER



26 août 2022
16 heures



fed.agricultrices@upa.qc.ca



Date de l'événement :
22 octobre 2022



*Pour toutes questions ou précisions,
nous vous invitons à communiquer avec
France De Montigny au 450 679-0540, 8469.*



AGRICULTRICES
DU QUÉBEC